



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-88149>

Département(s) de publication : **971**

Annonce n° **25-88149**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Communauté d'agglomération CAP EXCELLENCE

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Concession d'aménagement RUCAP - Vieux-Bourg

**Description** : La Communauté d'agglomération Cap Excellence (EPCI) est engagée depuis le 13 juillet 2023 avec l'ANRU et le partenariat local constitué, dans le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) sur les communes de Pointe-à-Pitre, les Abymes et Baie-Mahault. C'est dans ce cadre qu'a été élaboré le projet NPNRU de CAP EXCELLENCE (RUCAP), puis un projet partenarial qui a été présenté au Comité d'Engagement de l'ANRU, permettant d'aboutir à la signature de la convention partenariale RUCAP en juillet 2023. Dans le cadre d'une mission de maîtrise d'oeuvre urbaine du programme, un programme d'aménagement a été élaboré et un projet d'aménagement abouti a été arrêté. Ce programme d'aménagement porte notamment sur le quartier de Vieux-Bourg et prévoit de permettre la création de 191 logements, dont 65 logements sociaux, 86 logements intermédiaires et 40 logements libres, ainsi que 1540 m<sup>2</sup> de surfaces de commerces et services. L'aménagement, la commercialisation du foncier aménagé et, le cas échéant, la réalisation de tout ou partie du programme et sa commercialisation constituent l'objet de la concession. Des informations prévisionnelles concernant le programme de l'opération sont disponibles sur le profil acheteur de l'autorité concédante.

**Identifiant de la procédure** : 8701f77e-d51c-4057-946e-b583107492bc

**Identifiant interne** : 2025F08

**Type de procédure** : Autre procédure en plusieurs étapes

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45111291 Travaux d'aménagement du terrain

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45211340 Travaux de construction d'immeubles collectifs

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 70000000 Services immobiliers

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** Les Abymes

**Code postal :** 97139

**Subdivision pays (NUTS) :** Guadeloupe ( FRY10 )

**Pays :** France

#### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 14,778,000 Euro

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** La présente consultation est engagée conformément aux dispositions des articles L.300-4 et suivants du code de l'urbanisme et ses articles R 300-11-1 à R 300-11-3 du même code et des dispositions du Code de la commande publique auxquelles elles renvoient. Elle s'organise dans le cadre d'une procédure restreinte, dans le cadre de laquelle : -les opérateurs économiques intéressés sont invités à faire acte de candidature dans les conditions fixées par le présent avis; -seuls les candidats retenus seront invités à présenter une offre et le cas échéant à participer aux négociations. Le présent avis a pour but de permettre de dresser la liste des candidats admis à présenter une offre. Les candidats transmettront leur candidature par voie électronique.

**Base juridique :**

Directive 2014/23/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Contrat de concession portant sur l'aménagement de Vieux-Bourg

**Description :** Sans que cette liste ne soit exhaustive, l'aménageur aura pour mission de réaliser, sous le contrôle de l'autorité concédante, et en relation permanente avec elle, l'ensemble des tâches nécessaires à la réalisation de l'opération à savoir : -l'acquisition des biens immobiliers bâtis ou non bâtis situés dans le périmètre de l'opération, à l'amiable ou par voie d'expropriation, l'essentiel des sites étant d'ores et déjà la propriété de la ville des Abymes ou de l'Etablissement public foncier de Guadeloupe -la viabilisation du foncier, -l'aménagement des sols et la réalisation des équipements publics concourants à l'opération et destinés à être remis après achèvement au concédant, -le rachat et la réalisation des études complémentaires et des missions nécessaires à la mise en oeuvre et à l'exécution de l'opération, -la passation des contrats d'études, de maîtrise d'oeuvre, et de travaux dans le respect des conditions de l'article L. 200-5-1 du code de l'urbanisme, -la réalisation sous maîtrise d'ouvrage du concessionnaire des travaux d'aménagement et équipements concourant à l'opération, -le contrôle technique et

financier des travaux d'aménagements et d'équipements publics ainsi que des délais de réalisation, -l'ensemble des tâches de conduite et de gestion de l'opération notamment la coordination de l'ensemble des actions nécessaires à la bonne fin de l'opération, -la mise en oeuvre d'actions et d'outils de communication auprès des habitants et des usagers adaptés à chaque étape de la mise en oeuvre de l'opération, en lien avec la collectivité et dans le respect de ses objectifs, -la gestion administrative, technique, financière et comptable de l'opération (réalisation du CRACL annuel, suivi de la réunion des travaux...) -la mobilisation de l'ensemble des financements nécessaires à la bonne fin de l'opération, -la commercialisation des terrains aménagés -la liquidation et la clôture de l'opération. Le concessionnaire pourra assurer en outre la réalisation de tout ou partie du programme de construction et sa commercialisation (cette mission n'est pas prise en compte dans la valeur totale estimée mentionnée dans le présent AAPC).

**Identifiant interne :** 2025F08

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45111291 Travaux d'aménagement du terrain

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 70000000 Services immobiliers

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** Les Abymes

**Code postal :** 97139

**Subdivision pays (NUTS) :** Guadeloupe ( FRY10 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 144 Mois

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 14,778,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Exigence dans la demande de participation

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-securises.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique** : Autorisée

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-securises.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Date limite de réception des demandes de participation** : 11/08/2025 à 12:00

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** :  
Non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation** : Tribunal Administratif de Guadeloupe

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal Administratif de Guadeloupe

**Informations relatives aux délais de recours** : La présente procédure pourra faire l'objet :  
• d'un référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du Code de Justice Administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat.  
• d'un référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et R. 551-7 à R. 551-10, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.  
• d'un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées dans les conditions définies par le Conseil d'Etat dans sa décision n° 358994, Département de Tarn-et-Garonne du 4 avril 2014.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché** : Communauté d'agglomération CAP EXCELLENCE

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché** : Communauté d'agglomération CAP EXCELLENCE

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Tribunal Administratif de Guadeloupe

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Communauté d'agglomération CAP EXCELLENCE

**Numéro d'enregistrement** : 20001865300010

**Adresse postale** : null

**Ville** : Pointe-à-Pitre

**Code postal** : 97110

**Subdivision pays (NUTS)** : Guadeloupe ( FRY10 )

**Pays** : France

**Point de contact** : Direction de la commande publique

**Adresse électronique** : [commande.publique@capexcellence.net](mailto:commande.publique@capexcellence.net)

**Téléphone** : 05 90 68 92 92

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

8.1 ORG-0004

**Nom officiel** : Tribunal Administratif de Guadeloupe

**Numéro d'enregistrement** : 17971000900038

**Ville** : Basse-Terre

**Code postal** : 97100

**Subdivision pays (NUTS)** : Guadeloupe ( FRY10 )

**Pays** : France

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

## **Section 10 - Modification**

**Version de l'avis antérieur à modifier** : a67acb06-247b-46b7-9f20-7d97c99d422b-01

**Principale raison de la modification** : Correction par l'acheteur

**Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : c5814ce9-9b41-432f-a96e-4ed68c7a7156 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 31/07/2025 à 17:36

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 31/07/2025